



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



05636-F



Distr. LIMITEE

ID/NO.176/3
1er mars 1974

FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion sur les stratégies et les politiques
de développement industriel dans les petits pays

Vienne, 23-27 septembre 1974

05636

STRATEGIE ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'Amérique de la Bolivie^{1/}

par
O. Zapata*

^{1/} Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI.

* Directeur de la programmation sectorielle, Secrétariat du Conseil de l'économie et de la planification, La Paz (Bolivie).

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

INTRODUCTION

La présente étude a été effectuée à la demande de l'ONUDI. Le canevas envoyé par M. Line nous a été extrêmement utile pour en établir le plan.

Nous avons repris tous les points du canevas et ajouté le cas échéant des tableaux statistiques pour éclairer le texte : ces tableaux sont groupés à l'annexe A du présent document.

Les chiffres indiqués entre parenthèses renvoient aux notes bibliographiques de l'annexe B.

L'auteur est reconnaissant à l'ONUDI de lui avoir fourni l'occasion de réaliser cette étude. Les questions posées dans le canevas nous ont obligés à réfléchir sur de nombreux problèmes, et à les analyser. Elles contribueront à orienter nos futures recherches.

TABLE DES MATIERES

| | Page |
|---|-------------|
| INTRODUCTION | 2 |
| LISTE DES TABLEAUX | 5 |
| RESUME | 6 |
| I. CONDITIONS PREALABLES A L'INDUSTRIALISATION | 7 |
| A. Le marché | 7 |
| B. Les transports | 8 |
| C. L'énergie et l'eau | 8 |
| D. Sites industriels | 10 |
| E. Matières premières locales | 11 |
| F. Qualifications professionnelles | 12 |
| G. Disponibilités de moyens de financement | 13 |
| H. Initiatives privées | 15 |
| II. PROGRES ET RESULTATS DE L'INDUSTRIALISATION, 1950-72 | 16 |
| A. Examen sommaire | 16 |
| B. Indicateurs statistiques de la progression du développement industriel | 19 |
| III. STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION, 1950-1972 | 21 |
| A. Choix des industries prioritaires | 21 |
| B. Exécution des projets industriels | 23 |
| C. Promotion des exportations de produits manufacturés | 23 |
| D. Promotion de l'emploi | 24 |
| E. Implantation d'industries dans de nouveaux centres et dans les zones rurales | 25 |
| F. Développement de la technologie des industries manufacturières | 25 |
| G. Formation de la main-d'œuvre locale et du personnel de gestion local | 26 |

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| IV. POLITIQUES ET MESURES INTERESSANT L'INDUSTRIE, 1950-1972 | 27 |
| A. Rentabilité des projets | 27 |
| B. Protection tarifaire et impôts | 27 |
| C. Loi sur les investissements | 28 |
| V. INSTITUTIONS ET INDUSTRIALISATION, 1950-1972 | 29 |
| ANNEXE A | |
| Tableaux | 31 |
| ANNEXE B | |
| Références bibliographiques | 45 |

LISTE DES TABLEAUX

- 1 a) Importations et production intérieure destinées à l'industrie (1954)
- 1 b) Importations et exportations de la Bolivie (1925-1950)
- 1 c) Importations et exportations de la Bolivie (1950-1971)
- 2 Estimations du capital existant de l'industrie manufacturière, des investissements consacrés par ce secteur à l'acquisition de machines et d'équipement productif
- 3 Indice du coût de la vie à La Paz
- 4 Liste des spécialités pour lesquelles les entreprises industrielles ont eu des difficultés à recruter du personnel
- 5 Liste des 25 principales industries créées depuis 1950
- 6 Part des divers secteurs dans la composition du produit intérieur brut
- 7 Part relative des divers secteurs dans le PIB
- 8 Nombre d'entreprises industrielles et de personnes employées
- 9 Nombre de personnes employées par secteur d'activité économique
- 10 Objectifs quantitatifs du Plan décennal (1962-1971)
- 11 Financement des investissements consacrés au secteur industriel
- 12 Taux de change sur le marché libre et change au pair

RESUME

L'étroitesse du marché, les problèmes créés par la configuration physique d'un pays qui, en outre, est privé d'accès direct à la mer, ont été et continuent d'être les principaux obstacles au développement de l'industrie bolivienne. Ce développement s'est essentiellement appuyé sur l'épargne interne, car la Bolivie a été moins favorisée que d'autres pays latino-américains tant sous le rapport des investissements étrangers qu'en ce qui concerne l'immigration.

Le pays a fait preuve d'une grande faculté d'adaptation à des conditions difficiles. Devant l'exiguïté du marché, il a dû s'ouvrir des débouchés en produisant quelques articles de grande consommation et en utilisant les ressources locales. La proportion des intrants locaux est de 100 % dans l'industrie la plus importante.

Plusieurs branches de l'industrie (sucre, chaussures, boissons, ciment et textiles) ont une valeur ajoutée égale ou supérieure à 10 millions de dollars, et l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'économie nationale se trouve encore accrue par l'effet stimulant qu'elles exercent sur la production de matières premières.

Il ne peut y avoir de développement industriel véritablement poussé si l'on ne prend des mesures radicales dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, dont les produits (notamment le coton, la laine, le cuir et le lait) laissent à désirer du point de vue de la qualité et de la quantité.

Le secteur artisanal absorbe 70 % de la main-d'oeuvre totale du secteur manufacturier. Pendant de longues années encore, il continuera de jouer un rôle important dans l'emploi. Néanmoins, il faudrait lui consacrer des études en vue d'améliorer les méthodes de fabrication, la formation, etc. Il bénéficie de conditions spéciales pour lui permettre d'être compétitif et d'exporter ses produits.

Dans toute l'industrie, il faudra veiller à la formation du personnel, notamment en matière de commercialisation et de conception des produits.

La participation de la Bolivie au Pacte andin et la loi de 1972 sur les investissements offrent aux investissements nouveaux des encouragements extraordinaires. La Bolivie jouit au sein du Pacte d'un traitement préférentiel, et la fabrication de certains articles, qu'elle produit déjà ou pourra prochainement produire, lui a été réservée.

I. CONDITIONS PRÉALABLES A L'INDUSTRIALISATION

A. Le marché

Le marché bolivien est extrêmement étroit, non seulement en raison de l'effectif de la population (5 331 000 habitants) mais aussi du faible revenu par habitant.

Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de la présente étude d'évaluer les handicaps que la Bolivie doit surmonter pour atteindre ses objectifs de développement, il importe d'en signaler quelques-uns. Tout d'abord, le pays est privé d'accès à la mer, ce qui constitue un obstacle majeur pour les échanges avec l'extérieur. Ensuite, la région la plus densément peuplée, très montagneuse, se situe à une altitude variant entre 3 000 et 4 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il faut enfin mentionner la composition ethnique de la population, et rappeler qu'il y a eu rupture de la continuité culturelle. Tel est le cadre dans lequel doit être replacé le développement de l'économie bolivienne.

L'ensemble de ces facteurs pèse comme une sorte d'hypothèque sur toute l'activité économique du pays, et toute stratégie de développement doit en tenir compte.

L'économie bolivienne est néanmoins parvenue à s'adapter dans une certaine mesure à cette situation. A la différence de ce qui se passe dans d'autres pays, elle se développe avec une très faible contribution extérieure, et l'immigration et les investissements étrangers n'ont joué jusqu'ici qu'un rôle marginal.

L'industrie minière, qui exploite le seul produit qui demeure rentable malgré le coût énorme des transports, a été développée principalement par des mineurs boliviens. Les investissements étrangers y sont l'exception, et même dans les cas où les chefs d'entreprise ne sont pas boliviens, les investissements proviennent généralement de sources locales.

Les possibilités offertes par les accords du Pacte andin sont d'importance fondamentale pour le développement futur de l'industrie nationale, à condition que le pays parvienne à se spécialiser dans la production d'articles dont la valeur unitaire soit suffisante pour contrebalancer les coûts de transport. Cela vaut même pour la concurrence à affronter au sein du Marché commun pour les types de productions les plus simples.

B. Les transports

Comme nous l'avons dit plus haut, la configuration physique du pays crée des obstacles considérables, et le système de transports doit les surmonter. Les coûts de construction de l'infrastructure sont très élevés, de même que les frais d'entretien et d'exploitation.

Jusqu'en 1940, la politique des transports a été dominée par la nécessité d'exporter les minerais. C'est ce qui a déterminé la construction des lignes ferroviaires qui relient la Bolivie à la côte du Pacifique. Comme les principaux centres urbains étaient situés dans la région où prédominent les industries extractives, ils ont été desservis par le réseau, mais les vastes régions orientale et septentrionale ont été complètement négligées. Ce n'est qu'à partir de 1940 que l'on commença à prendre au sérieux le développement du réseau routier.

En donnant logiquement la préférence au chemin de fer pour le transport des minerais, on a perdu de vue la nécessité d'une politique des transports dans les zones principalement agricoles^{2/}.

Les problèmes de transports continuent de faire obstacle à l'industrialisation du pays, à l'intégration du marché et à la participation aux activités de la sous-région. A un stade où les produits primaires tiennent une grande place dans le développement industriel, ces problèmes revêtent une importance particulière. Le coût du transport des grumes jusqu'à la scierie, et de la scierie aux points de vente, atteint une centaine de dollars par pieds carrés. Dans l'industrie de la tannerie, il faut transporter le sel par avion jusqu'au Beni, et transporter ensuite le cuir par fret aérien du Beni jusqu'à La Paz ou Cochabamba.

C. L'énergie et l'eau

En 1950, on constate que l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et de la production d'énergie avait nui au développement d'autres secteurs. La pénurie d'énergie obligea à imposer un rationnement sévère du courant électrique dans les villes où

^{2/} La construction de la route Cochabamba-Santa Cruz a donné lieu à de très vives controverses, la préférence générale allant à la prolongation de la ligne ferroviaire.

fonctionnaient des usines. La puissance installée était insuffisante dans un certain nombre de localités. En outre, il n'existait pas de législation en matière d'eau et d'énergie, pas plus que d'organismes de contrôle compétents; les réseaux électriques n'étaient pas normalisés, notamment sous le rapport des fréquences et des voltages.

En 1952, sur un total de plus de 80 000 kW représentant la capacité installée du pays, 20 000 kW étaient produits par les usagers eux-mêmes et ce chiffre ne tient pas compte de l'industrie minière.

De même, l'adduction d'eau dans les principales localités était déficiente ou inexistante. Les systèmes d'adduction de La Paz, d'Oruro, de Cochabamba, de Potosi et de Sucre étaient vétustes et ne permettaient de desservir qu'une partie de la zone urbanisée.

En 10 ans, de 1960 à 1970, la capacité totale installée a été presque doublée, de même que la production d'énergie électrique. La distribution a presque partout été normalisée en ce qui concerne les fréquences et les voltages, et une ligne de 115 kV, de 150 km de long, a été construite pour assurer l'interconnexion du réseau. Au cours de la même période, la consommation d'énergie électrique a augmenté au rythme de 6 % par an. D'ici à 1975, la puissance installée augmentera de 130 000 kW environ et l'on installera environ 400 km de lignes d'interconnexion.

Dans le domaine administratif, des organismes ont été créés pour s'occuper de la normalisation et du contrôle, le Code de l'électricité est entré en vigueur et une loi relative à l'eau sera bientôt adoptée.

Fait également important, on a commencé au cours des dernières années à utiliser le gaz liquéfié, en particulier pour la consommation domestique. Le gouvernement vient de commander une étude sur la possibilité d'installer un gazoduc jusqu'à Oruro, pour les besoins de l'industrie métallurgique.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau potable, les progrès sont beaucoup plus lents. A La Paz, on en est à la deuxième phase du plan qui permettra de combler le déficit des approvisionnements domestique et industriel. A Oruro, la première phase du plan a été achevée, tandis qu'à Santa Cruz les problèmes de la ville et ceux des petites localités du département ont été résolus. En revanche, il n'y a guère eu de progrès à Cochabamba et à Potosi. A Sucre, on a construit un nouveau réseau, et les problèmes d'adduction ont été résolus de façon satisfaisante, mais Tarija a besoin d'un nouveau projet.

D. Sites industriels

Les sites industriels se sont créés sans plan préalable et ce n'est que par la suite qu'ils ont été réservés exclusivement aux industries. Ils n'ont pas, au début, fait l'objet d'études ni de règlements spéciaux, pour la raison essentielle que les problèmes qui se poseront sans doute à l'avenir ne se posaient pas au cours de la période initiale. Mais, les villes où les perspectives de développement industriel sont les meilleures s'occupent du problème. C'est ainsi qu'à La Paz, la région de l'Alto offre des conditions appropriées et sera abondamment approvisionnée en eau grâce au barrage de Tuni-Condoriri; à Santa Cruz, les plans de la zone industrielle ont été établis; à Cochabamba le problème essentiel est celui de l'eau, et à Oruro ce sont les voies d'accès qu'il s'agit surtout d'améliorer.

Il n'existe pas de parcs industriels en Bolivie, et un assez grand nombre d'établissements devront être déplacés. Une coordination avec les municipalités et les comités départementaux pour étudier en détail les problèmes liés à l'implantation des industries attribuées à la Bolivie dans le cadre du Groupe andin^{3/} sera évidemment nécessaire.

Actuellement, les établissements industriels employant plus de 25 travailleurs se répartissent comme suit :

| <u>Localité</u> | <u>Pourcentage</u> |
|-----------------|--------------------|
| La Paz | 49 |
| Cochabamba | 22 |
| Santa Cruz | 13 |
| Oruro | 8 |
| Sucre | 5 |
| Autres villes | 5 |

^{3/} L'Etat cède des terrains aux industries (voir chapitre IV, c).

E. Matières premières locales

Les difficultés d'approvisionnement de l'industrie en matières premières locales tiennent à la faiblesse du secteur agricole. Bien entendu, la situation a beaucoup évolué depuis 1950.

En 1954, le rapport entre les intrants importés et les intrants locaux était de 3 à 1. Il est aujourd'hui de 2 à 1 et, dans l'industrie la plus importante, pratiquement de 1 à 1.

Malgré les certaines déficiences de l'approvisionnement en matières premières locales, ces matières premières jouent un rôle essentiel dans le développement industriel de la Bolivie. En termes de valeur ajoutée, les industries qui utilisent les plus fortes proportions de matières premières locales occupent une place prépondérante. Parmi les industries fournissant annuellement une valeur ajoutée égale ou supérieure à 10 millions de dollars figurent les raffineries de sucre, l'industrie textile, l'industrie de la chaussure et la brasserie, dont le produit global représente une proportion appréciable du produit total du secteur industriel.

D'après les enquêtes effectuées auprès de l'industrie, les entreprises ne se plaignent pas d'interruptions des importations d'intrants ni de restrictions spéciales en ce qui concerne leur admission, encore que dans le cas des petites entreprises, les délais qui s'écourent entre les commandes et les livraisons soient parfois une source de difficultés.

Pour les facteurs de production d'origine locale, en revanche, on constate des critiques au sujet de leur qualité. Par exemple, le coton produit dans le pays est à fibres courtes, de faible résistance et mal nettoyé. Le cuir est de qualité médiocre et irrégulière; on y trouve des taches, des abrasions, et son séchage laisse à désirer.

Améliorer la qualité des produits intermédiaires d'origine locale est une tâche complexe et suppose des mesures qui s'attaquent à la racine même du mal. Il faudra choisir des variétés nouvelles, améliorer les espèces et les méthodes de culture, mettre en place des moyens d'irrigation, réaliser des progrès dans le domaine phytosanitaire, etc.

Dans le cas du cuir, la mauvaise qualité est due à la mauvaise alimentation du bétail, à certains parasites (tiques) qui écorchent la peau des animaux, aux techniques d'abattage et naturellement à la race dont on pratique l'élevage.

La première mesure à prendre est d'établir des normes de qualité et de promouvoir l'organisation d'entreprises capables de fournir les qualités désirées.

Certaines mesures importantes ont déjà été prises, par exemple la création du COMBOTLA, qui a fixé des normes de qualité et un barème des prix pour la laine.

F. Qualifications professionnelles

Etant donné les conditions générales du pays, il est évident que la pénurie de personnel qualifié à tous les niveaux a constitué un obstacle très important au progrès industriel, et l'on ne peut dire qu'il y ait eu à cet égard de progrès marqués depuis 1950.

Dans les pays à forte immigration, on trouve des éléments ayant l'expérience des procédés technologiques modernes et qui peuvent participer au processus de production. L'Etat s'est efforcé d'améliorer la situation en créant des établissements d'enseignement supérieur pour l'industrie et des instituts techniques qui forment une grande quantité de jeunes gens, que l'industrie n'emploie tout simplement pas.

Selon une étude réalisée par la société Arthur D. Little Inc. sur l'industrie de la Bolivie, la méthode universellement appliquée par les entrepreneurs du pays pour se fournir en main-d'oeuvre qualifiée consiste à former le personnel dans l'entreprise même - rarement à l'extérieur. On offre au personnel ainsi formé suffisamment d'avantages pour le retenir dans l'établissement. L'ouvrier bolivien est adroit et apprend rapidement.

La pénurie la plus souvent relevée par les auteurs de l'étude en question est celle de cadres moyens. Les administrateurs sont généralement qualifiés et compétents, mais le personnel de niveau intermédiaire ne possède pas les connaissances techniques nécessaires, ce qui fait que le matériel est mal utilisé et que la production reste de qualité inférieure à ce qu'elle pourrait être. (1)

Des enquêtes effectuées dans les établissements ont montré certaines lacunes; on manque par exemple d'ouvriers travaillant sur des machines rapides, de techniciens pour certains procédés spéciaux, etc. La valeur de ces enquêtes est discutable, mais leurs résultats n'en constituent pas moins un élément d'appréciation intéressant. Le tableau 4 en donne une récapitulation.

G. Disponibilités de moyens de financement

Jusqu'en 1950, l'industrie bolivienne a été financée principalement à l'aide de ressources provenant de l'épargne intérieure. Il y a eu quelques exceptions à cette règle, notamment pour l'industrie du ciment, une partie des fabriques de cuir, et la fabrication de certains produits pharmaceutiques.

Environ 60% des industries existant en 1950 se sont établies au cours de la décennie 1920-1930; la Bolivie était à l'époque un des principaux producteurs d'étain du marché mondial.

Jusqu'en 1930, les industries extractives se sont développées rapidement, atteignant dans les dernières années une importance qui n'a pas été dépassée depuis. À partir de 1920, une partie des revenus provenant de ces industries est allée au financement d'investissements industriels.

Le tableau 1 montre l'évolution des exportations de 1925 à 1955. (2)

Après la grande crise, plusieurs facteurs se sont conjugués pour freiner le développement de l'économie nationale. Certains étaient liés à la crise mondiale elle-même; mais il y eut aussi l'apparition de nouveaux concurrents sur le marché international et, finalement, la guerre avec le Paraguay, de 1932 à 1935, laquelle provoqua une inflation qui toucha durement le pays.

Ce phénomène caractéristique du système de production industrielle semble démontrer que, dès cette époque, les possibilités pour l'industrie minière de générer un processus de développement économique spontané étaient épuisées.

Entre 1911 et 1930, l'industrie extractive était en mesure de créer une importante réserve économique et d'accumuler un excédent de devises. Le peu d'intérêt que l'État portait à ces questions et l'absence d'une politique économique appropriée firent perdre une occasion que l'on peut considérer aujourd'hui comme unique.

Après 1930, les investissements consacrés à l'industrie restèrent à un niveau inférieur. Une étude de la CEPAL sur les importations de biens d'équipement montre quelle a été la proportion des investissements industriels consacrés aux machines et à l'équipement jusqu'en 1955. (3) Étant donné les caractéristiques de l'industrie bolivienne, il est possible que les investissements totaux, c'est-à-dire y compris les constructions civiles, soient de 2,5 fois supérieurs aux chiffres indiqués dans le tableau 2.

À partir de 1954, les banques furent autorisées à augmenter leur portefeuille de 30 % au-dessus des plafonds fixés jusqu'à cette date, pour leur permettre de consentir à l'industrie des crédits d'une durée pouvant atteindre huit ans. En outre, il fut décidé que, pendant les deux premières années, 40 % du portefeuille bancaire seraient consacrés à des crédits, avec le même objectif. Néanmoins, les modalités de contrôle et les conditions requises pour obtenir de tels prêts n'étaient pas assez strictes, et au bout de plusieurs années on objecta que les crédits avaient été utilisés à des fins spéculatives et l'on mit fin à cette politique de crédit.

Il faut ici ouvrir une parenthèse pour expliquer qu'en 1952 il y eut en Bolivie une révolution qui proposa et réalisa trois objectifs : nationalisation des grandes sociétés minières, soit approximativement 80 % de la production minière nationale; réforme agraire qui supprima les propriétés de dimensions abusives, et octroi du droit de vote à tous les citoyens âgés de plus de 18 ans, même analphabètes.

Parallèlement, des facilités furent offertes grâce aux crédits bancaires mentionnés plus haut, en vue de créer une sorte de bourgeoisie locale, qui stimulerait une économie de marché.

Le but essentiel était de transformer une économie nationale retardataire en une économie plus moderne en la libérant d'hypothèses certainement responsables de son retard séculaire^{4/}.

H. Initiative privée

A l'origine de la plupart des initiatives de création d'entreprises industrielles nouvelles, on trouve un ou plusieurs des trois facteurs ci-après : les entreprises artisanales établies qui démontrèrent l'existence d'un marché et les potentialités d'un processus de fabrication^{5/}; le commerce d'importation qui proposait des modèles

^{4/} Le fait que les objectifs derniers de cette révolution n'aient pas été atteints tient essentiellement aux raisons suivantes :

- a) La tutelle des propriétaires des "latifundia" n'était pas le seul obstacle aux progrès de l'agriculture : les conditions naturelles et le milieu géographique de l'altiplano étaient aussi peu propices que possible à la création de richesses;
- b) La possession des mines ne signifie rien si les cours du marché mondial sont bas. Après la révolution, les cours de l'étain tombèrent si bas que l'Etat fut obligé de subventionner l'industrie minière pendant les années les plus critiques;
- c) Dans une société retardataire, les forces d'inertie sont si puissantes qu'elles agissent même sur ceux qui sont responsables du développement;
- d) La conjonction de circonstances adverses porta l'inflation à des limites extrêmes, comme le montre l'indice du coût de la vie pour les années considérées (tableau 3).

^{5/} Dès l'époque coloniale, ont existé des entreprises artisanales très efficaces et qui bénéficièrent d'une longue expérience accumulée. José María Dalence a, en 1838, recensé 17 683 établissements de ce type. Il s'y trouvait notamment des ateliers pour le tissage de la laine et du coton, des fabriques de "toouyo" (grosses cotonnades), des boulangeries, des "faloas" (fabriques de liqueurs), des distilleries, des raffinerie de sucre, des menuiseries, des ferronneries, des tailleurs, des teintureries et des ateliers d'orfèvrerie.

d'articles nouveaux; ce'il était normal que les industriels boliviens soient à imiter, et les étrangers - ou les Boliviens ayant vécu à l'étranger - qui s'étaient trouvés en contact avec les procédés de fabrication d'autres pays.

Les industries extractives et le commerce d'importation auquel elles donnent lieu ont joué à cet égard un rôle déterminant. Des industries ont été créées lorsque l'approvisionnement en certains articles importés se heurtait à des difficultés, soit parce que le pays était à court de devises, soit parce que les pays fournisseurs n'étaient pas en mesure de fournir les articles demandés.

Bien que l'on n'ait pas fait d'études sur le degré de concentration des entreprises, on peut dire que les caractéristiques d'un secteur industriel qui n'en est qu'au début de son développement n'ont pas donné naissance à de grandes concentrations industrielles. Il faudrait plutôt parler d'une dispersion excessive. Il est rare qu'une entreprise industrielle s'adjuge une part importante du marché. Les exceptions qui confirment la règle sont la filiale d'une grande firme étrangère et deux autres entreprises qui utilisent des procédés modernes de production. Il arrive que deux ou plusieurs entreprises de puissance très inégale fabriquent le même produit et coexistent depuis très longtemps de façon parfaitement pacifique.

Le nombre des capitalistes boliviens est sans aucun doute faible. On sait qu'il est fréquent qu'un même propriétaire d'entreprises ait des intérêts dans plusieurs activités à la fois (mines, banques, exploitations agricoles et industrie) et ceci a naturellement pour conséquence de réduire le nombre des entrepreneurs et de concentrer entre leurs mains le pouvoir d'initiative industrielle.

II. PROGRES ET RESULTATS DE L'INDUSTRIALISATION, 1950-72

A. Examen sommaire

Le tableau 5 montre que les industries nouvellement créées en Bolivie ont elles aussi été établies en fonction des débouchés du marché des biens de consommation. Rien n'indique qu'on s'oriente vers la production de biens d'équipement.

Les industries fondées sur l'utilisation des ressources naturelles jouent un rôle plus actif depuis quelques années. Tel est le cas pour les raffineries de sucre, l'industrie textile, l'industrie du lait et des produits dérivés, l'industrie du cuir et de la chaussure, celle de la viande et des produits dérivés et les fonderies d'étain et de zinc.

Le développement de l'agro-industrie exige des investissements d'infrastructure considérables, en particulier dans le domaine sanitaire et en matière d'irrigation. Le pays continue ses efforts pour remplacer les importations de produits alimentaires par sa propre production, notamment en ce qui concerne les huiles, le blé et la farine de blé.

Les exportations de produits manufacturés sont encore très peu développées: on exporte surtout du sucre, du café, du cuir et du coton. Pour ces produits, le chiffre des exportations s'est établi à 2,1 millions de dollars en 1971, ce qui correspond à 1,5 % de la production manufacturière nationale.

On ne peut encore noter de progrès sensibles dans la participation des entreprises boliviennes au Marché commun andin; ceci s'explique par les dates mêmes des accords et la nécessité pour l'industrie de s'adapter à l'élargissement du marché. La loi sur les investissements a été approuvée en décembre 1971 et c'est à peu près à la même date qu'ont été publiées les listes des produits totalement libérés en faveur de la Bolivie. Bien que la réaction ait été lente, diverses entreprises, profitant de la nouvelle loi sur les investissements, prennent des mesures en vue de participer au marché commun et certaines d'entre elles ont déjà commencé à exporter, principalement du café, des fruits en conserve et du whisky.

Le principal accord régissant la participation de la Bolivie en matière d'exportations industrielles est l'ACCORD D'INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE (Pacte andin), signé par la Bolivie, la Colombie, le Chili, l'Équateur et le Pérou à Bogota le 26 mai 1969.

Les objectifs généraux de l'Accord sont les suivants: "réaliser le développement équilibré et harmonieux de la région, développement qui doit assurer une répartition équitable des avantages résultant de l'intégration des pays membres, en vue de réduire les différences existant entre eux".

L'Accord prévoit une série de mécanismes et de mesures en vue d'atteindre cet objectif, en particulier : a) l'harmonisation des politiques économiques et sociales, b) la programmation commune et l'intensification de l'industrialisation sous-régionale, c) l'adoption d'un tarif extérieur commun selon un calendrier et des modalités qui ont déjà été approuvés, d) des programmes destinés à accélérer le développement du secteur agricole et de l'élevage, et e) un traitement préférentiel pour la Bolivie et l'Équateur. (3)

Les avantages communs à tous les pays signataires de l'Accord découlent de leur participation permanente au Marché andin, qui est considérablement plus large que les marchés actuels. Par exemple, la consommation apparente de laminés d'acier en Bolivie est de 60 000 tonnes environ, celles du Marché andin de 1,3 million de tonnes, soit 20 fois plus.

En plus de ces avantages communs, la Bolivie bénéficie d'une série de clauses favorables, dont certaines pourraient être qualifiées de provisoires et d'autres de permanentes. C'est ainsi que les délais fixés pour l'abaissement des tarifs douaniers sont plus longs pour la Bolivie et qu'un certain nombre de produits boliviens ont été totalement libérés (décision 29) à partir du 1er janvier 1971. Ces produits sont essentiellement des produits agro-industriels que le pays est en mesure de produire ou qu'il produit déjà pour le marché local.

Ont été en outre attribués à la Bolivie divers articles qui ne sont pas produits dans la région (notamment des produits chimiques et métallurgiques) qu'elle devra commencer à produire dans un délai de 5 à 7,5 ans. Ces articles ont été totalement libérés à compter du 28 février 1971, et les autres pays andins sont tenus de n'adopter aucune mesure qui risquerait d'annuler les avantages consentis.

La liste en question concerne des industries de grand intérêt pour le pays qui, outre qu'elles fournissent un nombre important de nouveaux emplois, permettront d'augmenter de 35 à 40 millions de dollars environ la valeur des exportations vers la région andine et sur le marché mondial. Les investissements nécessaires sont de l'ordre de 15 à 20 millions de dollars. (4)

B. Indicateurs statistiques de la progression du développement industriel

D'après les statistiques nationales, la proportion du produit intérieur brut (PIB) provenant de l'industrie manufacturière (y compris l'artisanat) a été d'environ de 13 % pendant la période 1950-1971, mais aucune tendance à dépasser ce chiffre n'a été apparente. C'est en 1964 qu'elle a été la plus élevée (16,4 %). Actuellement, la part du secteur manufacturier est de 14 % (voir tableaux 6 et 7).

Du fait mentionné au paragraphe C, à savoir que le PIB n'a pas augmenté en 10 ans (jusqu'en 1962) on peut logiquement conclure qu'il y a eu stagnation du secteur industriel pendant cette période.

Nous avons déjà signalé le rôle important joué par les industries extractives dans le financement des biens d'équipement. La valeur des exportations de minéraux ne représentait plus en 1960 que la moitié du chiffre correspondant pour 1952 et, jusqu'au moment où la production de pétrole a permis de redresser la situation, la pénurie de devises a considérablement freiné l'expansion industrielle.

A partir de 1962, on observe une reprise très nette, et le PIB a augmenté en moyenne de 5,68 % par an entre 1962 et 1971. La croissance du secteur industriel a été légèrement plus rapide.

Les méthodes utilisées pour établir les statistiques nationales et calculer la valeur ajoutée pour chacun des secteurs permettant d'obtenir des approximations raisonnablement exactes compte tenu de la qualité et la quantité des informations qu'il est possible de rassembler et de traiter dans le pays. Il faudrait améliorer certaines méthodes et harmoniser les statistiques, car chaque fois que l'on a recours à des renseignements officiels, on s'expose à des surprises désagréables. Par exemple, l'année prise comme base pour le calcul du produit national à prix constants a été changée plus souvent que nécessaire, si bien que les valeurs relatives par secteur présentent des différences importantes. On n'a pas modifié les séries statistiques anciennes en fonction des classifications utilisées dans les statistiques récentes, ce qui peut être gênant par exemple, les statistiques sur le raffinage du pétrole figuraient autrefois parmi

les statistiques du pétrole, alors qu'elles figurent aujourd'hui dans les chiffres relatifs à l'industrie et les éléments du secteur des services ont varié très souvent). Aucune explication n'est donnée sur les méthodes suivies, etc.^{6/}

En Bolivie, l'analyse économique doit obligatoirement partir d'une mosaïque de données qui doivent être évaluées avec des critères spécifiques; il ne peut guère être question d'utiliser une information telle quelle et d'en tirer des conclusions sans d'abord procéder à des collationnements, puis ramener ou extrapoler à l'échelle voulue.

On dispose de chiffres suffisamment sûrs au sujet de l'emploi dans l'industrie en 1950 et pour la période la plus récente (1967-1970), car il y a eu un recensement en 1950, puis en 1967 une enquête sur les ressources humaines et, enfin, en 1970, une étude sur les possibilités offertes à l'industrie. (5)

Le tableau 9 qui renseigne sur le nombre estimatif d'emplois par branche d'activité donne certainement l'image la plus proche de la réalité que l'on puisse obtenir actuellement dans le pays.

En combinant les informations existantes, on peut parvenir aux conclusions suivantes : en 1950, il y avait 1 109 établissements industriels, tandis qu'en 1967, le nombre des établissements enregistrés n'était plus que de 873. On pourrait en déduire qu'il existe une tendance à la concentration industrielle et que les établissements les moins rentables ont dû fermer leurs portes.

L'enquête réalisée en 1967 a permis d'établir que les établissements industriels et artisanaux étaient au nombre de 2 600.

Il faut préciser que même une enquête minutieuse ne permettrait pas de recenser la totalité des petites entreprises d'artisanat rural et d'artisanat saisonnier - celles par exemple qui travaillent pour les fêtes de Noël, le carnaval, les foires, etc. Il est également difficile de déterminer le nombre des employés par établissement, car aux

^{6/} Parfois c'est l'utilisation abusive d'une précision apparente qui complique la tâche : par exemple, lorsque le groupe de la CEPAL a calculé le PIB de la Bolivie, il a utilisé un seul coefficient déflateur - l'indice des prix du budget familial type pour la ville de La Paz - parce que c'était le seul qui ait été étudié et établi de façon systématique. Aujourd'hui, en revanche, le Secrétariat du Conseil économique et de planification utilise autant de coefficients déflateurs qu'il y a de secteurs et le choix du coefficient dépend de critères personnels.

effectifs permanents viennent s'ajouter les travailleurs temporaires. Certains sont employés à titre auxiliaire (par exemple dans les scieries et tanneries) et d'autres (les éplucheurs de châtaignes, par exemple) sont engagés sous contrat à des conditions particulières : ils forment une espèce de coopérative, travaillent à domicile et remettent leur production à un patron (une importante fabrique d'articles en cuir fonctionne selon ce système à la Paz).

Le classement proposé au tableau 8, sur la base des renseignements disponibles, a un caractère surtout estimatif.

III. STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION, 1950-1972

A. Choix des industries prioritaires

Entre 1950 et 1962, aucun plan d'industrialisation n'était en vigueur. Au cours des années 1940, une mission dirigée par M. Bohan en élaborait un, qui constitue un modèle du genre par sa simplicité, sa cohérence et son caractère pratique. (6)

Après 1950, deux éléments favorables sont apparus : tout d'abord, les progrès de l'assistance technique internationale (avec la création de la Banque interaméricaine de développement, le programme d'assistance des Nations Unies, les recherches de la Commission économique pour l'Amérique latine, etc.); ensuite, la politique économique audacieuse du Gouvernement bolivien, qui voulait entreprendre des recherches économiques systématiques dans le pays en vue de formuler par la suite un plan de développement.

C'est ainsi que se constitua la première équipe de planification du pays, conseillée par des experts de la CEPAL, de la direction des opérations d'assistance technique et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette équipe se livra à des travaux préparatoires jusqu'en 1958, puis s'attaqua à l'élaboration d'un plan qui devait porter sur la décennie 1962-1971.

La mise en oeuvre du Plan décennal reposait sur certaines hypothèses dont la réalisation était incertaine : par exemple, que le pays recevait de l'étranger plus de 300 millions de dollars sous une forme appropriée pour financer les projets inclus dans le programme d'investissements; que des mécanismes seraient créés pour mobiliser l'épargne interne; que le pays jouirait d'une stabilité politique et institutionnelle suffisante, etc.

Jusqu'en 1964, les différences entre les objectifs du Plan et ceux du gouvernement d'une part, et les priorités définies par les organismes internationaux de financement (AID des Etats-Unis, Banque mondiale, BID et ONU) de l'autre étaient assez importantes.

Les objectifs quantitatifs du Plan décennal sont présentés au tableau 10. Les investissements effectués pendant la période allant de 1962 à 1971 ont été de l'ordre de huit millions de dollars par an. Le tableau 11 renseigne sur le financement des investissements au moyen de prêts bancaires au secteur privé. A ces chiffres, il faut ajouter approximativement deux millions de dollars par an pour le réinvestissement des bénéfices. (Pour la conversion de la monnaie bolivienne en dollars des Etats-Unis, voir le tableau 12^{1/}.)

Le Plan a fourni une orientation générale et a amorcé un processus de planification qui constitue un progrès très important pour le pays. Il fut abandonné définitivement en 1964 à la suite des bouleversements politiques qui se produisirent dans le pays.

Au cours des 10 dernières années, un système d'identification et de promotion des projets a été mis au point. Les priorités sont présentées sous forme de listes et leur réalisation est satisfaisante en ce qui concerne l'orientation des investissements, mais ne l'est guère à d'autres égards, notamment en ce qui concerne les délais d'exécution, le rendement et les activités consécutives.

Les méthodes institutionnelles d'évaluation sont essentiellement fondées sur les critères suivants : a) rentabilité, b) économie de devises, c) accroissement des possibilités d'emploi, et d) accroissement du PIB.

Les mécanismes institutionnels manquent de clarté et la coordination est insuffisante.

^{1/} Le montant des ressources prévues par le Plan décennal pour tous les secteurs n'a été que de peu supérieur aux montants effectivement utilisés par la suite. Le Plan prévoyait 300 millions de dollars en emprunts étrangers; en fait, le pays a pu emprunter cette somme, mais les fonds ne purent être utilisés selon les priorités définies par le Plan et les capitaux prêtés par l'étranger le furent à des conditions telles qu'ils devaient en grande partie retourner au pays créditeur. Dans certains cas, le coût des projets a été de 60 à 100 % supérieur aux chiffres prévus par les consultants étrangers, etc.

B. Exécution des projets industriels

Si le plan décennal contenait implicitement la politique économique du gouvernement et si, par la suite, on précisa les projets qui seraient à la charge du secteur public, la coordination et l'entente avec le secteur privé ont été néanmoins très insuffisantes, pour ne pas dire inexistantes. Cela s'explique par la méfiance qu'a toujours inspirée au secteur privé la planification économique.

Il était nécessaire d'exploiter et d'appliquer la politique gouvernementale du Plan de développement, tant en ce qui concerne le secteur industriel que la promotion de l'épargne interne, ainsi que la politique de crédit et la politique fiscale. Les progrès ont été lents et pénibles. Dans chaque domaine, des intérêts très divers sont généralement en jeu et les critères ne sont pas uniformes.

Les changements de politique ont été trop fréquents au cours de la période et ils se sont accompagnés de mesures qui étaient de leur efficacité aux orientations données au Plan. Le rôle joué par le pouvoir législatif pour obtenir un consensus national à l'égard du Plan a été plutôt négatif.

C'est le secteur privé local qui a été le principal moteur de l'industrialisation. Après 1962, le secteur public a développé plusieurs industries auxquelles les investisseurs privés ne s'intéressaient pas.

On ne peut pas dire que la participation du gouvernement au secteur industriel soit une réussite en Bolivie : on pourrait citer plusieurs exemples de concurrence inutile avec le secteur privé, d'inefficacité, de négligence, et aussi de mauvaise application des critères en matière de choix des projets.

Les investissements étrangers, y compris ceux des donateurs d'aide bilatérale, dans l'industrie n'ont joué un rôle prépondérant ni avant ni après 1950.

C. Promotion des exportations de produits manufacturés

Diverses dispositions ont été adoptées au cours des années 1960 pour que la vente des articles manufacturés devienne intéressante pour les entreprises.

Néanmoins, les mesures institutionnelles ne représentent qu'un aspect du problème. Les conditions du marché extérieur sont telles que l'obstacle principal réside dans la qualité des produits. Bien entendu, les "mesures institutionnelles" doivent tendre aussi à résoudre ce problème, mais elles n'agissent qu'à long terme.

La création de l'Institut national pour les exportations et l'adoption de la loi d'encouragement des investissements, qui contient des dispositions destinées à stimuler les ventes à l'étranger, constituent des progrès importants. Il en va de même des organismes spécialisés dans la commercialisation des produits manufacturés.

De plus, la voie est maintenant ouverte pour les négociations en vue de l'accès à de nouveaux marchés : la Bolivie a diversifié son commerce extérieur dans une certaine mesure et avec les autres pays latino-américains, s'est fixée une ligne d'action dans le "Consensus de Viña del Mar" pour obtenir l'ouverture du marché des Etats-Unis aux exportations d'articles manufacturés.

Bien qu'il existe certaines possibilités d'action intéressantes à cet égard, la Bolivie n'a pas su les exploiter suffisamment et le manque de continuité et le caractère d'improvisation des négociations a fait échouer des efforts intéressants entrepris antérieurement. Ce qui doit cesser, ce sont les changements constants de l'équipe technique chargée de négocier les accords internationaux, et la désastreuse politique d'économie poursuivie à cet égard.

Comme il a été dit plus haut, l'adhésion de la Bolivie au Pacte andin a créé une conjoncture exceptionnelle pour la promotion des exportations et, malgré quelques erreurs essentiellement dues à l'inexpérience initiale et au manque de continuité, les résultats obtenus dans ce domaine au niveau technique sont satisfaisants. Mais on ne saurait encore les considérer comme suffisants.

D. Promotion de l'emploi

On ne dispose pas d'une base de comparaison adéquate pour juger les avantages réels que présente du point de vue du chef d'entreprise, l'utilisation de techniques à fort coefficient de main-d'oeuvre. Sans aucun doute, dans le secteur artisanal en Bolivie, les investissements ne dépassent pas 100 dollars par travailleur, mais les conditions particulières de ce secteur font qu'il ne peut servir de modèle pour établir un plan de développement industriel. La faible densité de capital, faute d'une technologie appropriée, s'accompagne nécessairement d'une très faible productivité et conduit très souvent à sacrifier la qualité.

Les mesures prises par le gouvernement pour augmenter le nombre des emplois dans le secteur industriel visent particulièrement à l'amélioration de l'artisanat. De fait, celui-ci absorbe l'essentiel de la main-d'oeuvre du secteur manufacturier (70 %). Il possède des avantages relatifs qui le rendent compétitif et même lui permettent d'exporter certaines de ses productions.

Dans le secteur industriel moderne, la densité de capital est nécessairement élevée. Il ne semble pas que l'on puisse à la fois assimiler les techniques des pays industrialisés et utiliser des procédés de production à fort coefficient de main-d'oeuvre.

B. Implantation d'industries dans de nouveaux centres et dans les zones rurales

Au stade actuel, il est inévitable que les entreprises industrielles les plus importantes et les plus complexes s'établissent dans les centres qui disposent des meilleures infrastructures. Le coût d'éléments tels que le logement des ouvriers, l'eau, l'énergie, les routes, les voies de communications et les ressources en main-d'oeuvre justifient que l'on concentre les efforts concernant l'infrastructure de base dans un petit nombre de "pôles industriels".

Dans la mesure du possible, les nouveaux établissements ont été installés dans des zones peu développées, pour répartir les avantages de l'industrialisation. La Loi sur les investissements accorde des encouragements particulièrement importants aux entreprises qui investissent à Beni, Pando, Tarija et autres localités peu développées (voir chapitre V, C. alinéa 6).

F. Développement de la technologie des industries manufacturières

L'activité du gouvernement dans ce domaine est relativement récente. On peut récapituler ainsi les résultats obtenus :

On a effectué une étude des possibilités offertes à l'industrie existante, portant sur 167 des établissements considérés comme les plus importants du pays. Cette étude a permis de réunir les bases d'un diagnostic de la situation et d'identifier les principaux problèmes auxquels se heurte l'industrie, en particulier ceux qui ont trait à l'utilisation des techniques.

En coopération avec l'OMI, on effectue actuellement une étude sur les transferts de techniques. On a créé au Ministère de l'industrie et du commerce une direction des normes et de la technologie qui fonctionne de façon efficace.

Une assistance est fournie par l'intermédiaire du gouvernement et en coopération avec des organismes internationaux pour améliorer l'industrie du cuir et des textiles.

Malgré tout, il existe encore de grandes lacunes. L'assistance technique étrangère est mal utilisée, ce qui n'est d'ailleurs pas exclusivement imputable au pays. Il n'existe pas de réglementation permettant de déterminer le type des techniques importées et le montant des sommes versées, ni de règlement sur la conception des produits et les responsabilités des consultants et des exécutants.

G. Formation de la main-d'oeuvre locale et du personnel de gestion local

Les instituts techniques, universités et établissements de formation professionnelle n'ont contribué que faiblement à résoudre le problème de la formation de la main-d'oeuvre et de cadres locaux, non pas en raison de l'insuffisance des moyens de formation mais à cause du manque de débouchés offerts par l'industrie aux diplômés de ces établissements.

Certains estiment qu'il faudrait obliger l'industrie à engager un certain type de cadres techniques mais une telle mesure pourrait comporter des risques et ne s'attaque pas à la racine du problème.

Avec la création de la Direction de formation de la main-d'oeuvre (FOMO) au Ministère du travail, un pas a été fait dans le sens d'une solution, mais aucun résultat concret et positif n'est encore à signaler.

IV. POLITIQUES ET MESURES INTERESSANT L'INDUSTRIE, 1950-1972

A. Rentabilité des projets

Les procédures appliquées pour garantir que les projets industriels entrepris dans le secteur public sont techniquement et économiquement rentables sont dans certains cas contestables. Bien qu'on ait admis le principe général de la nécessité d'études de faisabilité technico-économiques préalables, il ne manque pas de cas qui semblent prouver que ces études ont manqué de solidité. On peut citer celui d'une usine de produits chimiques de trop grandes dimensions qui ne réunit pas les conditions requises pour produire à des prix compétitifs, mais où l'on relève une impressionnante quantité d'erreurs de conception. On peut citer également celui d'une usine pour le traitement de minéraux non métalliques, qui a éprouvé des difficultés d'approvisionnement en matières premières locales, difficultés auxquelles on s'est efforcé de remédier après que l'usine eût été construite.

Cette situation tient aux raisons suivantes : on ne reconnaît pas l'autorité des organismes techniques qui doivent se prononcer en dernier lieu sur la faisabilité des projets. Quand il s'agit des démarches à entreprendre en matière de financement, de contrats, etc., pour exécuter un projet, l'organisme public responsable dispose en général d'un représentant des pouvoirs publics haut placé dans la hiérarchie et qui a le pouvoir nécessaire pour décider de l'approbation du projet, même s'il se pose des questions du côté technique. Les discussions consacrées aux projets ont encore un aspect émotionnel et l'on invoque des arguments où il est question de "vœux", "d'inquiétudes" ou "d'inspirations". Les négociations pour la mobilisation des ressources publiques ont toujours quelque chose de délicat.

B. Protection tarifaire et impôts

L'industrie est protégée par des droits de douane frappant les produits importés qui risquent de concurrencer les productions locales. Le système en vigueur ne semble pas avoir donné lieu à de graves difficultés. L'étude sur l'industrie bolivienne ne cite qu'un seul cas difficile : celui des fibres synthétiques frappées d'un droit à l'importation de 100 %, qui gêne considérablement les entreprises qui les utilisent. Mais d'un autre côté, ce droit protège les industries textiles du coton et de la laine, nettement plus importantes, et encourage à produire sur place des fibres synthétiques au lieu de les importer.

Dans de nombreux cas la protection douanière des produits industriels est absolue (interdiction d'importer des produits du type considéré) : c'est le cas pour le ciment, les lubrifiants, le sucre, les cigarettes et les allumettes. Pour d'autres produits les droits sont élevés : textile, chaussures, etc.

Deux problèmes particuliers se posent dans le cas de la Bolivie : le système fiscal et la contrebande.

En ce qui concerne le système fiscal, une réforme fondamentale s'impose d'urgence⁽⁸⁾ pour corriger certaines anomalies : le secteur de l'agriculture et de l'élevage, qui représente 16 % du PIB ou davantage, est exempté de tout impôt; les impôts qui frappent le secteur de la construction sont faibles; les contributions que paient les entreprises minières et pétrolières sont sans rapport avec l'importance de leur chiffre d'affaires et leur caractère d'entreprises du secteur public. Il en résulte que l'impôt frappe surtout l'industrie et le commerce^{8/}.

Si l'on ajoute à cela la contrebande, on peut comprendre que la protection douanière est dans une certaine mesure neutralisée sous l'effet d'impôts élevés et d'une concurrence imprévue qui restreint encore le marché dont dispose l'industrie.

C. Loi sur les investissements

La loi sur les investissements a été adoptée le 16 décembre 1971 (9). Elle définit les activités relevant du secteur privé, des entreprises mixtes et du secteur public.

Elle accorde aux investisseurs les avantages suivants :

- a) Exemption des droits à l'importation et des taxes supplémentaires frappant les machines, matériel et véhicules destinés à la production;
- b) Exemption des droits de douane pour les matières premières non produites dans le pays;

^{8/} Le secteur artisanal échappe dans une large mesure à l'impôt, et nombre d'entreprises commerciales font tout leur possible pour s'y soustraire.

- c) Remboursement des droits de douane frappant les matières premières et les matières importées incorporées dans des produits exportés, lorsque l'exemption susmentionnée n'a pas été accordée;
- d) Les exportations de produits manufacturés sont exemptées des impôts nationaux sur la production et le chiffre d'affaires, ainsi que des taxes départementales, municipales et des redevances universitaires;
- e) Limitation des taux d'amortissement par exemple : 10 % au maximum par an pour le bâtiment, 25 % au maximum pour les machines et l'équipement, etc.;
- f) Exemption pendant 10 ans des impôts sur les constructions neuves pour les entreprises auxquelles les dispositions de la loi en question sont applicables;
- g) Dans les départements de Beni, Pando, Tarija et autres régions peu développées, exemption pendant 10 ans des impôts sur les bénéfices et de l'impôt sur le produit des investissements;
- h) Octroi de terrains à usage industriel par l'Etat;
- i) Concessions de terrains du domaine public pour des exploitations agricoles;
- j) L'Institut national des investissements (INI) peut, de sa propre autorité ou s'il reçoit une demande en ce sens, proposer au Ministère des finances la révision des tarifs applicables à des produits importés semblables aux produits fabriqués dans le pays, après étude technique et économique.

V. INSTITUTIONS ET INDUSTRIALISATION, 1950-1972

Jusqu'à 1972, l'élaboration des plans et des stratégies relevait essentiellement du Ministère de la planification (devenu Secrétariat du Conseil national de l'économie et de la planification). Le Ministère de l'industrie et du commerce est actuellement chargé de préparer le plan industriel après avoir consulté le Secrétariat du Conseil national de l'économie et de la planification. Le gouvernement approuve en dernier ressort les plans après avoir consulté le Conseil national de l'économie et de la planification.

La responsabilité des projets industriels exécutés dans le secteur public relève de divers organismes et principalement du Ministère de l'industrie et du commerce (Office bolivien du développement), du Ministère des mines et de la métallurgie (Entreprise nationale de fonderie (ENAF)), de l'entreprise sidérurgique SIDERSA et du Ministère de la défense.

Le principal organisme chargé d'appliquer ou de faire appliquer des mesures d'encouragement aux investissements est l'Institut national des investissements qui dépend du Ministère de l'industrie et du commerce. Viennent ensuite les organismes suivants :

- Société bolivienne de développement (qui dépend du Ministère de l'industrie et du commerce et joue le rôle d'une banque de développement, en accordant des crédits et en fournissant des conseils pour l'élaboration des projets;
- Direction de la normalisation et des techniques;
- Institut national d'encouragement aux exportations;
- Banque de l'Etat, qui accorde des prêts à l'industrie.

Divers autres organismes s'occupent de la commercialisation de produits tels que le sucre et la canne à sucre, le riz, le café, le lait.

Il est difficile de coordonner l'action des organismes, compte tenu de leur nombre et de leur complexité. Mais le Ministère de l'industrie et du commerce peut imposer des directives pour les questions essentielles. Si les circonstances l'exigent, le Secrétariat du Conseil national de l'économie et de la planification peut également intervenir.

ANNEXE A

Tableau 1

a) Importations et production intérieure destinées à l'industrie (1954)
(en millions de dollars des États-Unis)

| | <u>Production intérieure</u> | <u>Importations</u> | <u>Total</u> |
|-------------------------------------|----------------------------------|---------------------|--------------|
| Biens de consommation | 19,2 | 21,8 | 41,0 |
| Biens de consommation non durables | 18,0 | 17,6 | 35,6 |
| Biens de consommation durables | 1,2 | 4,2 | 5,4 |
| Produits intermédiaires | 4,3 | 28,9 | 33,2 |
| Matériaux de construction | 0,8 | 4,5 | 5,3 |
| Machines, équipement et accessoires | 1,4 | 21,1 | 22,5 |
| Total | <u>25,7</u> | <u>76,3</u> | <u>102,0</u> |

Tableau 1

b) Importations et exportations de la Bolivie (1925-1950)
(en dollars constants de 1950)

| <u>Années</u> | <u>Importations</u> | <u>Exportations</u> |
|---------------|---------------------|---------------------|
| 1925 | 52 536 | 92 752 |
| 1926 | 55 124 | 89 745 |
| 1927 | 52 627 | 98 469 |
| 1928 | 56 785 | 102 350 |
| 1929 | 64 001 | 113 495 |
| 1930 | 53 772 | 94 696 |
| 1931 | 27 763 | 77 786 |
| 1932 | 23 804 | 54 606 |
| 1933 | 30 871 | 44 769 |
| 1934 | 43 879 | 61 954 |
| 1935 | 49 698 | 66 929 |
| 1936 | 47 744 | 73 442 |
| 1937 | 56 311 | 75 752 |
| 1938 | 68 456 | 73 464 |
| 1939 | 68 080 | 78 701 |
| 1940 | 78 022 | 101 711 |
| 1941 | 83 791 | 112 108 |
| 1942 | 79 938 | 106 688 |
| 1943 | 85 474 | 114 799 |
| 1944 | 77 560 | 108 634 |
| 1945 | 63 700 | 112 977 |
| 1946 | 70 968 | 101 118 |
| 1947 | 70 757 | 93 332 |
| 1948 | 76 512 | 107 618 |
| 1949 | 80 504 | 98 664 |
| 1950 | 55 843 | 93 258 |

Tableau 1

c) Importations et exportations de la Bolivie (1950-1971)
(en milliers de dollars courants)

| Années | Importations | | Exportations | |
|-------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------------|
| | Total | Produits manufacturés | Total | Produits manufacturés |
| <u>1950</u> | <u>55 643</u> | <u>43 500</u> | <u>93 253</u> | <u>400</u> |
| 1935 | 82 300 | - | 102 300 | - |
| <u>1960</u> | <u>71 400</u> | <u>66 000</u> | <u>67 800</u> | <u>500</u> |
| 1962 | 96 926 | | 76 123 | |
| 1963 | 103 274 | | 86 404 | |
| 1964 | 102 693 | | 113 837 | |
| 1965 | 126 271 | | 131 836 | |
| 1966 | 138 426 | | 150 436 | |
| 1967 | 130 946 | | 166 325 | |
| 1968 | 152 846 | | 172 636 | |
| 1969 | 165 010 | | 200 420 | |
| <u>1970</u> | <u>158 329</u> | <u>71 405</u> | <u>231 319</u> | <u>1 484</u> |
| <u>1971</u> | <u>171 283</u> | <u>77 546</u> | <u>212 253</u> | <u>1 016</u> |

Tableau 2

Estimations du capital existant de l'industrie manufacturière,
des investissements consacrés par ce secteur
à l'acquisition de machines et d'équipement productif
(en milliers de dollars de 1950)

| <u>Année</u> | <u>Investissements bruts</u> | <u>Amortissement</u> | <u>Investissements nets</u> | <u>Capital existant</u> |
|--------------|----------------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------------------|
| 1925 | 2 080 | 313 | 1 775 | 12 220 |
| 1926 | 2 585 | 357 | 2 210 | 14 438 |
| 1927 | 1 433 | 433 | 1 000 | 15 438 |
| 1928 | 4 773 | 464 | 4 314 | 19 752 |
| 1929 | 6 729 | 592 | 6 137 | 25 889 |
| 1930 | 4 388 | 777 | 4 111 | 30 000 |
| 1931 | 2 033 | 900 | 1 133 | 31 133 |
| 1932 | 1 661 | 934 | 727 | 31 360 |
| 1933 | 1 621 | 956 | 665 | 32 525 |
| 1934 | 575 | 976 | -401 | 32 124 |
| 1935 | 618 | 964 | -346 | 31 773 |
| 1936 | 1 359 | 953 | 406 | 32 134 |
| 1937 | 1 991 | 966 | 1 025 | 33 209 |
| 1938 | 2 773 | 996 | 1 777 | 34 986 |
| 1939 | 2 548 | 1 050 | 1 498 | 36 484 |
| 1940 | 2 915 | 1 095 | 1 820 | 38 304 |
| 1941 | 1 583 | 1 149 | 434 | 38 733 |
| 1942 | 1 704 | 1 162 | 542 | 39 280 |
| 1943 | 1 954 | 1 178 | 776 | 40 056 |
| 1944 | 1 531 | 1 202 | 329 | 40 385 |
| 1945 | 1 109 | 1 212 | -103 | 40 282 |
| 1946 | 1 934 | 1 208 | 726 | 41 008 |
| 1947 | 2 085 | 1 230 | 835 | 41 363 |
| 1948 | 3 922 | 1 256 | 2 666 | 44 529 |
| 1949 | 4 436 | 1 336 | 3 100 | 47 629 |
| 1950 | 2 147 | 1 429 | 718 | 48 347 |
| 1951 | 2 991 | 1 450 | 1 541 | 49 888 |
| 1952 | 3 833 | 1 497 | 2 336 | 52 224 |
| 1953 | 2 100 | 1 567 | 533 | 52 757 |
| 1954 | 1 451 | 1 583 | -132 | 52 625 |
| 1955 | 2 191 | 1 579 | 612 | 53 237 |

Tableau 3

Indice du coût de la vie à La Paz

| <u>Année</u> | <u>Indice</u> | <u>Année</u> | <u>Indice</u> |
|--------------|---------------|-------------------------------|---------------|
| 1931 | 100 | 1952 | 5 664 |
| 1936 | 214 | 1953 | 11 412 |
| 1937 | 598 | 1954 | 25 613 |
| 1938 | 519 | 1955 | 46 102 |
| 1939 | 733 | 1956 | 128 518 |
| 1940 | 865 | 1957 | 276 482 |
| 1941 | 1 156 | 1958 | 285 058 |
| 1942 | 1 505 | 1959 | 342 934 |
| 1943 | 1 630 | 1960 | 379 627 |
| 1944 | 1 747 | Changement de l'année de base | |
| 1945 | 1 911 | <u>Année</u> | <u>Indice</u> |
| 1946 | 2 179 | 1966 | 100 |
| 1947 | 2 768 | 1967 | 108 |
| 1948 | 2 663 | 1968 | 117 |
| 1949 | 2 924 | 1969 | 122 |
| 1950 | 3 426 | 1970 | 123 |
| 1951 | 4 563 | | |

Tableau 4

Liste des spécialités pour lesquelles les entreprises industrielles
ont eu des difficultés à recruter du personnel
(Année 1963)

| <u>Spécialités</u> | <u>Nombre d'établissements</u> |
|--|--------------------------------|
| 1. Mécaniciens et réparateurs de machines | 19 |
| 2. Ajusteurs-électriciens, monteurs et réparateurs d'appareils électroniques | 14 |
| 3. Vendeurs et spécialistes de la promotion des ventes | 13 |
| 4. Techniciens (électricité, électronique et mécanique) | 11 |
| 5. Economistes | 9 |
| 6. Ingénieurs et spécialistes | 9 |
| 7. Fabricants d'outillage et opérateurs de machines-outils | 8 |
| 8. Spécialistes de la fabrication de produits alimentaires, de la préparation des boissons et du traitement du tabac | 8 |
| 9. Spécialistes de la filature, du tissage, du tricotage et de la teinture des tissus | 3 1/2 |

Source : Enquête réalisée par le Centre de recherches sur les ressources humaines de l'Université de l'Etat d'Ohio.

Tableau 5

Liste des 25 principales industries créées depuis 1950

| <u>Fabrications</u> | <u>Date de création</u> | <u>Capital investi (en pesos) (1970)</u> | <u>Ventes annuelles (1970)</u> | <u>Coût des fournitures importées</u> |
|--|-------------------------|--|--------------------------------|---------------------------------------|
| Fonderie d'étain | 1971 | 144 000 000 | 355 199 300 | - |
| Fabrique de sucre et d'alcools | 1951 | 105 653 889 | 105 622 240 | - |
| Fabrique de sucre et d'alcools | 1956 | 31 846 999 | 64 151 104 | - |
| Fabrique de sucre et d'alcools | 1958 | 72 000 000 | 13 140 000 | - |
| Industrie sucrière et alcools dérivés | 1951 | 35 191 332 | 55 513 193 | - |
| Fabrique d'huiles et de lubrifiants pour l'automobile et l'industrie | 1957 | 31 470 000 | 41 707 289 | - |
| Fabrique de pneumatiques et de chambres à air | 1966 | 27 395 292 | 1 286 317 | 1 123 703 |
| Fabrique de boissons alcoolisées | 1969 | 11 883 000 | 1 068 000 | 934 140 |
| Fabrique de produits lactés | 1955 | 9 755 034 | 16 186 547 | - |
| Fabrique de textiles | 1969 | 9 600 000 | 9 200 000 | - |
| Filature de coton | 1959 | 8 934 819 | 11 495 750 | 3 234 800 |
| Fabrique de carrosseries métalliques | 1966 | 8 529 621 | 8 600 000 | 3 460 000 |
| Fabrique d'éléments en fer pour la construction | 1969 | 6 275 131 | 4 715 176 | 3 607 993 |
| Fabrique de bicyclettes | 1969 | 1 813 000 | 510 703 | 275 240 |
| Fabrique d'acides sulfurique et chlorhydrique | 1968 | 2 963 294 | 1 755 392 | 233 954 |
| Fonderie d'étain et de plomb (lingots) | 1970 | 2 823 180 | 2 798 639 | 90 000 |
| Fabrique d'oxygène, de gaz carbonique et d'azote | 1967 | 5 551 200 | 200 000 | - |
| Fabrique de savon | 1963 | 5 421 565 | 5 273 168 | 3 425 000 |
| Fabrique d'ouvrages en bois et de meubles | 1969 | 752 603 | 2 427 667 | 364 236 |
| Huilerie | 1968 | 4 551 373 | 6 345 361 | 2 335 925 |
| Cimenterie | 1959 | 3 563 600 | - | - |
| Minoterie (avoine, blé et aliments équilibrés) | 1968 | 6 392 638 | 28 507 933 | 22 333 723 |
| Tréfilerie et olcuterie (fabrique nationale) | 1970 | 300 000 | - | - |
| Fabrique d'ouvrages en bois | 1968 | 3 492 191 | 2 951 863 | - |
| Manufacture d'allumettes | 1969 | 13 221 698 | 6 433 580 | 201 861 |

Tableau 6

Part des divers secteurs dans la composition du produit intérieur brut
(en pesos boliviens de 1958)

| <u>Secteurs</u> | <u>1952</u> | <u>1960</u> | <u>1970</u> | <u>1971</u> | <u>Taux de croissance</u> | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|------------------|
| | | | | | <u>1960-1970</u> | <u>1970-1971</u> |
| 1. Agriculture et élevage | 992 | 1 084 | 971 | 1 010 | - 1,2 | 4,0 |
| 2. Mines | 562 | 287 | 660 | 630 | 8,7 | 4,7 |
| 3. Pétrole | 20 | 138 | 133 | 198 | - 0,2 | 46,6 |
| 4. Industrie manufacturière | 466 | 409 | 835 | 839 | 7,4 | 2,8 |
| 5. Construction | 107 | 141 | 250 | 260 | 5,9 | 4,0 |
| 6. Energie | 40 | 49 | 108 | 116 | 8,2 | 7,4 |
| 7. Transports et communications | 228 | 290 | 494 | 510 | 5,3 | 3,2 |
| 8. Commerce et finance | 461 | 454 | 872 | 887 | 6,7 | 1,7 |
| 9. Fonction publique | 523 | 274 | 514 | 547 | 6,5 | 6,4 |
| 10. Immobilier | 102 | 122 | 509 | 530 | 15,4 | 4,1 |
| 11. Autres services | 200 | 240 | 640 | 667 | 10,3 | 4,2 |
| PIB (en pesos boliviens de 1958) | 3 709 | 3 494 | 5 986 | 6 214 | 5,5 | 3,8 |

Tableau 8

Nombre d'entreprises industrielles
et de personnes employées (1967)

Entreprises employant plus de 100 personnes

| | |
|-----------------------------|--------|
| - Nombre d'entreprises | 44 |
| - Nombre total de personnes | 11 000 |

Entreprises employant de 10 à 100 personnes

| | |
|-----------------------------|--------|
| - Nombre d'entreprises | 370 |
| - Nombre total de personnes | 22 000 |

Entreprises employant moins de 10 personnes

| | |
|---------------------------------------|-------|
| - Nombre d'entreprises | 2 186 |
| - Nombre total de personnes employées | 8 000 |

Personnel extérieur travaillant sous régime
coopératif, artisans ruraux, etc.

| | |
|--|---------|
| - Nombre total de personnes employées | 104 000 |
| - Nombre total de personnes employées dans l'industrie et l'artisanat | 145 000 |

Tableau 9

Nombre de personnes employées par secteur
d'activité économique (1950-1973)

| <u>Secteurs</u> | 1950 <u>(1)</u> | 1967 <u>(2)</u> | 1972 <u>(3)</u> | 1973 <u>(4)</u> |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| INDUSTRIE MANUFACTURIERE | 109 591 | 145 000 | 175 800 | 182 556 |
| Produits alimentaires, boissons et tabacs | 14 334 | 26 390 | 31 995 | 33 242 |
| Industrie textile | 26 563 | 27 050 | 32 795 | 34 074 |
| Chaussures et autres articles | 33 570 | 39 600 | 48 011 | 49 883 |
| Industrie du bois et de la papeterie | 12 193 | 16 675 | 20 218 | 21 007 |
| Imprimeries, maisons d'édition | 1 520 | 2 900 | 3 515 | 3 553 |
| Industrie du cuir | 1 638 | 2 465 | 2 989 | 3 100 |
| Industrie du caoutchouc | 3 024 | 5 075 | 6 153 | 6 393 |
| Produits chimiques et dérivés | 1 747 | 2 030 | 2 461 | 2 557 |
| Industries métallurgiques | 10 351 | 13 050 | 15 023 | 16 440 |
| Machines électriques et accessoires | 961 | 1 950 | 2 364 | 2 456 |
| Transport des marchandises | 1 512 | 3 465 | 4 201 | 4 365 |
| Diverses industries manufacturières | 2 076 | 4 380 | 5 274 | 5 480 |
| AGRICULTURE | 973 959 | 1 205 000 | 1 317 000 | 1 340 706 |
| CONSTRUCTION | 24 436 | 40 000 | 50 500 | 52 924 |
| MINES ET INDUSTRIE PETROLIERE | 43 441 | 55 000 | 57 500 | 58 305 |
| COMMERCE ET BANQUE | 57 112 | 110 000 | 136 000 | 141 848 |
| SERVICES ET FONCTION PUBLIQUE | 120 964 | 205 000 | 243 600 | 252 144 |
| TRANSPORTS | 21 279 | 50 000 | 56 000 | 57 286 |
| NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMPLOYEES | 1 350 782 | 1 810 000 | 2 036 400 | 2 085 871 |

Tableau 10

Objectifs quantitatifs du Plan décennal (1962-1971)
(chiffres arrondés - prix de 1958)

1. Objectifs globaux :

Taux de croissance du PIB = 8,3

Investissement brut annuel (en dollars des Etats-Unis) : 130 millions

Financement extérieur (en dollars des Etats-Unis) : 376 millions

2. Objectifs industriels :

Fabrication locale de produits précédemment importés

Valeur pour chacune des cinq premières années : 8 millions de dollars
des Etats-Unis

Valeur pour chacune des cinq dernières années : 17 millions de dollars
des Etats-Unis

Part du secteur industriel dans le PIB en 1971 : 14,3 %

Taux de croissance industrielle :

Industrie alimentaire : 10,1 %

Autres industries : 6,7 %

Capitaux investis dans l'industrie :

- de 100 millions de dollars des Etats-Unis en 1962

- à 195 millions de dollars des Etats-Unis en 1971

Valeur ajoutée par l'industrie (en millions de bolivianos de 1958)

en 1958 300 000

en 1972 1 000 000

Tableau 11

Financement des investissements consacrés au secteur industriel
(en millions de pesos courants)

| | <u>1961</u> | <u>1962</u> | <u>1963</u> | <u>1964</u> | <u>1965</u> | <u>1966</u> | <u>1967</u> | <u>1968</u> | <u>1969</u> | <u>1970</u> | <u>1971</u> | <u>1972</u> | <u>Moyenne</u> |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|----------------|
| Secteur public | 0,9 | 26,5 | 10,4 | 25,7 | 13,0 | 3,3 | 3,8 | 28,1 | 18,6 | 95,6 | 11,2 | 16,6 | 21,6 |
| Secteur privé | | | | | | | | | | | | | |
| - Industrie | 10,6 | 60,2 | 31,2 | 65,6 | 9,5 | 35,2 | 20,2 | 50,0 | 60,3 | 60,1 | 55,4 | 175,9 | 54,2 |
| - Artisanat | - | - | - | 0,6 | 0,8 | 1,5 | 3,4 | 2,1 | 0,1 | 4,2 | 4,7 | 3,6 | 2,3 |
| Total | 11,5 | 86,7 | 41,6 | 91,9 | 29,1040,0 | 27,40 | 88,2 | 79,0 | 157,0 | 72,3 | 196,1 | 77,6 | |

Tableau 12

Taux de change sur le marché libre et change au pair*
(monnaie nationale/dollar des Etats-Unis)

| <u>Années</u> | <u>Peso bolivien/ dollar des Etats-Unis**/</u> |
|---------------|--|
| 1938 | 30,14 |
| 1939 | 42,97 |
| 1940 | 49,30 |
| 1941 | 61,60 |
| 1942 | 71,16 |
| 1943 | 70,76 |
| 1944 | 74,65 |
| 1945 | 77,94 |
| 1946 | 82,28 |
| 1947 | 87,40 |
| 1948 | 85,36 |
| 1949 | 93,52 |
| 1950 | 123,05 |
| 1951 | 147,90 |
| 1952 | 176,11 |
| 1953 | 176,91 |
| 1954 | 974,85 |
| 1955 | 1 563,96 |
| 1956 | 1 928,77 |
| 1957 | 8 300,00 |
| 1958 | 9 500,00 |
| 1959 | 12,00**/ |
| 1960 | 12,00 |
| 1961 | 12,00 |
| 1962 | 12,00 |
| 1963 | 12,00 |
| 1964 | 12,00 |
| 1965 | 12,00 |
| 1966 | 12,00 |
| 1967 | 12,00 |
| 1968 | 12,00 |
| 1969 | 12,00 |
| 1970 | 12,00 |
| 1971 | 12,00 |
| 1972 | 20,00 (à partir d'octobre 1972) |

* Le change au pair a été utilisé lorsqu'il existait divers taux de change.

** Jusqu'à 1958, l'unité monétaire était le boliviano; on a adopté ensuite le peso bolivien.
Un peso bolivien = 1 000 bolivianos.

ANNEXE B

REFERENCIAS BIBLIOGRAFICAS

| <u>No de référence</u> | <u>Bibliographie</u> |
|------------------------|--|
| (1) | Arthur D'Little, Inc. "La industria que existe en Bolivia" Rapport destiné au Ministère de la planification 3 volumes. La Paz (Bolivie) |
| (2) - (7) | Nations Unies "Analyse et projections du développement économique" IV - Le développement économique de la Bolivie Etude réalisée par le Secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Mexico, 1958 |
| (5) | Plan national de développement des ressources humaines, août 1969 |
| Tableau 6 | Comptabilité nationale (pour divers exercices) Ministère de la planification, La Paz (Bolivie) |
| (3) | Bases générales d'une stratégie sous-régionale du développement Le secteur industriel dans le cadre d'une politique de développement intégrée. Mars 1972 - Conseil de l'Accord de Carthagène, Lima (Pérou) |
| Tableau 2 | Plan de développement économique et social 1962-1971 - Conseil national de planification, Ed. Don Bosco, La Paz (Bolivie) Suppléments statistiques - Direction générale des statistiques et du recensement (divers fascicules, jusqu'à 1970) |
| (9) | Décret-loi sur les investissements - Bolivia al Día, La Paz, janvier 1972 |
| (3) | Accord d'intégration sous-régionale, exemplaire mimeographié, Bogota, 26 mai 1969 |
| (4) | Critères proposés pour définir la position du Gouvernement bolivien sur diverses questions relatives à l'intégration régionale Rapport destiné au Ministère de la planification - Arthur D'Little Inc. Histoire économique de la Bolivie - Luis Peñaloza, tome I, 1953, Ed. Fenix |

No de référence

Bibliographie

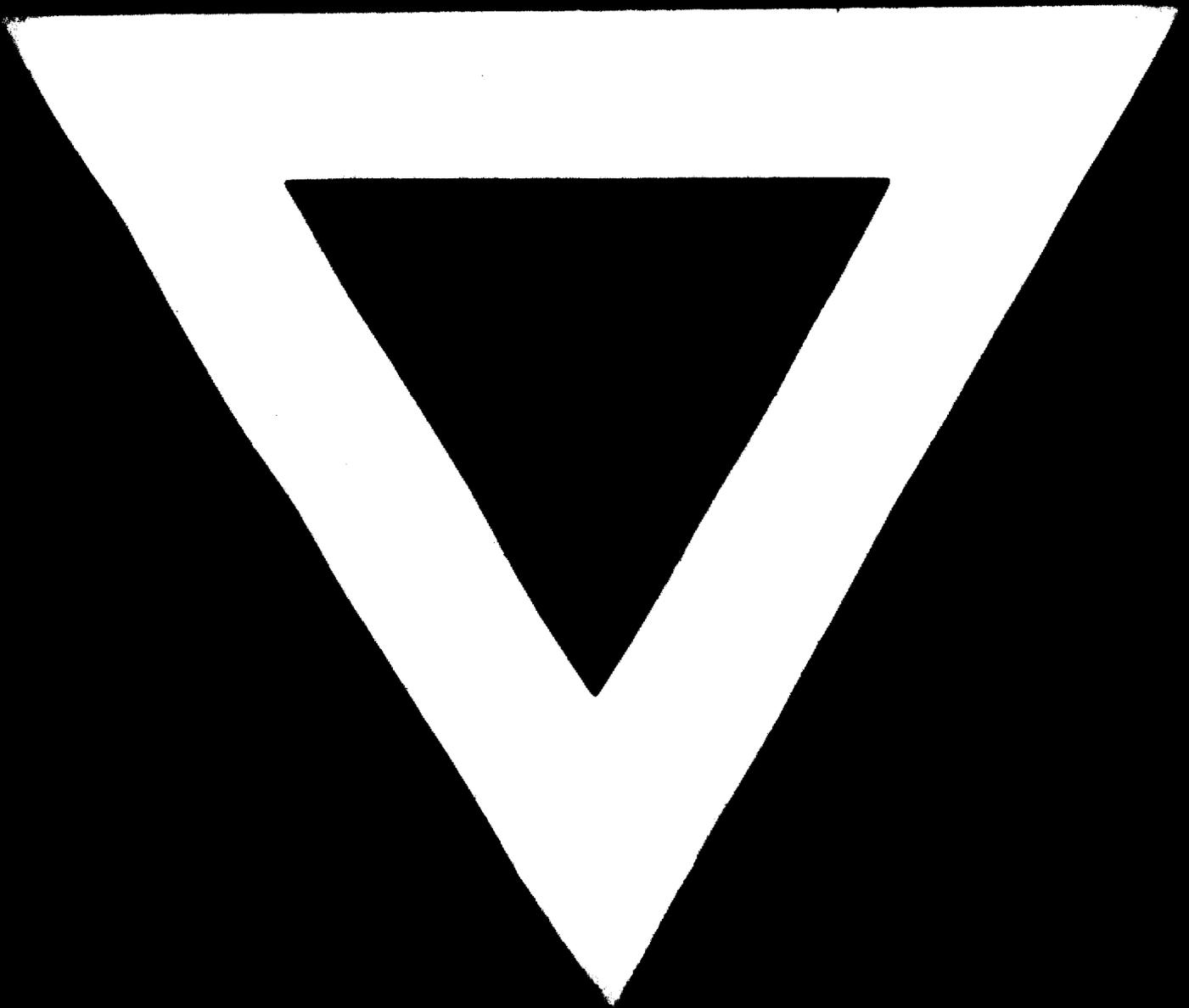
(6)

Rapport sur la mission économique en Bolivie; Herwin L. Bohan,
résumé dactylographié.

Cornelius Zondag H. - "La Economía Boliviana", 1952-1965, La Paz
Ed. Los Amigos del Libro, 1968.

Stratégie socio-économique du développement national, tome I.





74 . 10 . 14